

Fin des travaux et inauguration de la nouvelle piste de mobilité douce le long du Canal oriental

Les travaux d'aménagement de la liaison de mobilité douce le long du Canal Oriental à Yverdon-les-Bains (entre la maison Pré du Canal et le viaduc de l'autoroute A5) sont désormais terminés. Inauguré le 1er avril 2026, ce nouveau tronçon prolonge la promenade de Dessus-les-Moulins et renforce le réseau dédié aux déplacements à pied et à vélo.

Les travaux ont permis de réaliser un cheminement sécurisé de 4 mètres de large, réalisé en grave et intégré au terrain naturel. Végétalisée, la promenade renforce le rôle du canal oriental tout en apportant fraîcheur et qualité de vie. Des bancs jalonnent le parcours et des infrastructures ont été prévues pour un éventuel éclairage futur.

Le coût de réalisation s'élève à **près de CHF 97'600.-**, dont **CHF 34'200** financés grâce à une subvention (taux de 35%) obtenue via AggloY dans le cadre de la politique des agglomérations.

Ce soutien illustre l'importance du projet d'agglomération, qui permet aux communes de concrétiser des aménagements favorisant une mobilité durable tout en bénéficiant de financements fédéraux significatifs.

Photos ©Zoé Jobin



L'agglomération yverdonnoise se dote d'une stratégie énergétique

L'agglomération yverdonnoise franchit une étape importante en se dotant d'une stratégie de planification énergétique territoriale. Cette démarche vise à organiser et orienter la transition énergétique à l'échelle du territoire d'agglomération, en coordonnant les actions des communes et des acteurs locaux.

L'objectif est clair : **consommer moins d'énergie et privilégier des sources renouvelables**. Cette stratégie prévoit notamment la rénovation du parc bâti, le développement des énergies renouvelables locales, l'extension des réseaux de chaleur et le renforcement des mobilités durables. Au-delà des objectifs climatiques, cette démarche représente une opportunité concrète pour améliorer le cadre de vie et maîtriser les coûts énergétiques sur le long terme.

Validée par le Comité de pilotage AggloY en décembre 2025, cette nouvelle stratégie constitue désormais une feuille de route. Sa mise en œuvre passera par des actions coordonnées entre les communes et l'intégration dans les planifications locales.